



الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

Ligue de Football de la Wilaya de Skikda

الرابطة الولائية لكرة القدم سكيكدة

Bulletin **O**fficiel

N°12 - Aout - 2024



Destinataire: _____

Publication Mensuelle — Diffusion Réservée

Siège / Boulevard Brahim Gharafa -Skikda - BP / 42 Tél Fax : 038 75. 35. 14

Compte / C. P. A N° 418 - 01374 - 11 - 93

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
Ligue de Football de la wilaya de SKIKDA

P.N.71° 12 du 21 août 2024

Membres Présents Messieurs :

- GUEDDAH Abdallah Président
- BENYOUCEF Mohamed
- BRAHIMA Ali
- DEROUICHE Nabil
- AZGHA Sofiane
- GUEDDAH Smail
- DAMES Yacine
- BOUDEBZA Mouloud
- LITIM Toufik.
- Absent excusé : Mr : EL-KENZ Adlène Fayçal
- Assistent : Messieurs/ GUETTARI Tahar-BOUCHETATA Kamel –BABOURI Hocine-

ORDRE DU JOUR :

Validité de la réunion :

Constatant le quorum statutaire atteint, le président, après avoir salué l'assistance, déclare le bureau régulièrement réuni et pouvant valablement délibérer.

Courrier :

Aussitôt, le président passe la parole au secrétaire général qui donne lecture du courrier reçu avant sa répartition entre les différentes commissions concernées :

FAF : Fax a/s communication clubs champions de la wilaya 2023/2024. (NF).

Fax demandant listes des clubs engagés (honneur/pré honneur) saison 2023/2024 (NF).

Fax demandant bilan financier arrêté du 01 janvier 2024 à juin 2024 (NF).

Fax

DJS : diverses communications relatives aux prochaines AGO et AGE (2024) (lu).

Clubs et autres :

Demandes d'affiliation ligues 2023/2024

MOT-IRBC-NRIF-CRT-JSBO-WJS(NF).

LRFC: fax a/s examens arbitres (04) pour grade régional (matchs wilaya 2024).

Fax a/s sélection jeunes matchs à EL- KHROUB et CONSTANTINE.

3/TRAVAUX DES COMMISSIONS :

COMMISSION FINANCIER :

Présentation de la situation financière à la date du 21 août 2024 en ce qui concerne le règlement financier des équipements sportifs (tenues et ballons) remises aux clubs de la wilaya sans aucune contestation. Et ce sur la probité financière de cette opération.

DIVERSES: Elles ont porté notamment sur :

- La situation financière mensuelle arrêtée le 31 août 2024.

-Préparation conformément aux dispositions réglementaires requises par les instances administratives et sportives.

Sur ce, la séance ouverte à 10h30 fût levée à 12h14m.

Le Secrétaire général

Le Président

S.GUEDDAH

A.GUEDDAH